



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN PROJET PARTICULIER RÉSOLUTION CA21 20 0065 (PP-24)

AVIS PUBLIC est donné que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté la résolution suivante :

CA21 20 0065 Projet particulier autorisant sur le lot n° 1 930 908 (rue Clément) la démolition du bâtiment industriel existant et la construction d'un maximum de 233 habitations résidentielles (PP-24).

Cette résolution est réputée conforme aux objectifs et aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire.

Cette résolution est entrée en vigueur le 10 mars 2021 à la suite de la délivrance du certificat de conformité par le greffier de la Ville à l'égard de cette résolution.

Toute personne intéressée peut consulter cette résolution sur le site de l'arrondissement.

DONNÉ À LASALLE, ce 11 mars 2021.

Nathalie Hadida
Secrétaire d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

COMING INTO EFFECT OF A PARTICULAR PROJECT RESOLUTION CA21 20 0065 (PP-24)

PUBLIC NOTICE is hereby given that the LaSalle Borough Council has adopted the following resolution:

CA21 20 0065 Particular project authorizing the demolition of an existing industrial building located on lot no.1 930 908 (rue Clément) and the construction of a maximum of 233 residential dwellings. (PP-24)

This resolution is deemed to be in conformity with the objectives of the Land Use Planning and Development Plan and the provisions of the complementary document of the Montréal agglomeration.

This resolution has taken effect on March 10, 2021, the date that the certificate of conformity was delivered by the *Greffier* of the Ville de Montréal.

This resolution is available on the borough's site.

GIVEN AT LASALLE, on March 11, 2021.

Nathalie Hadida
Borough Secretary